L'écho de Sainte-Marie

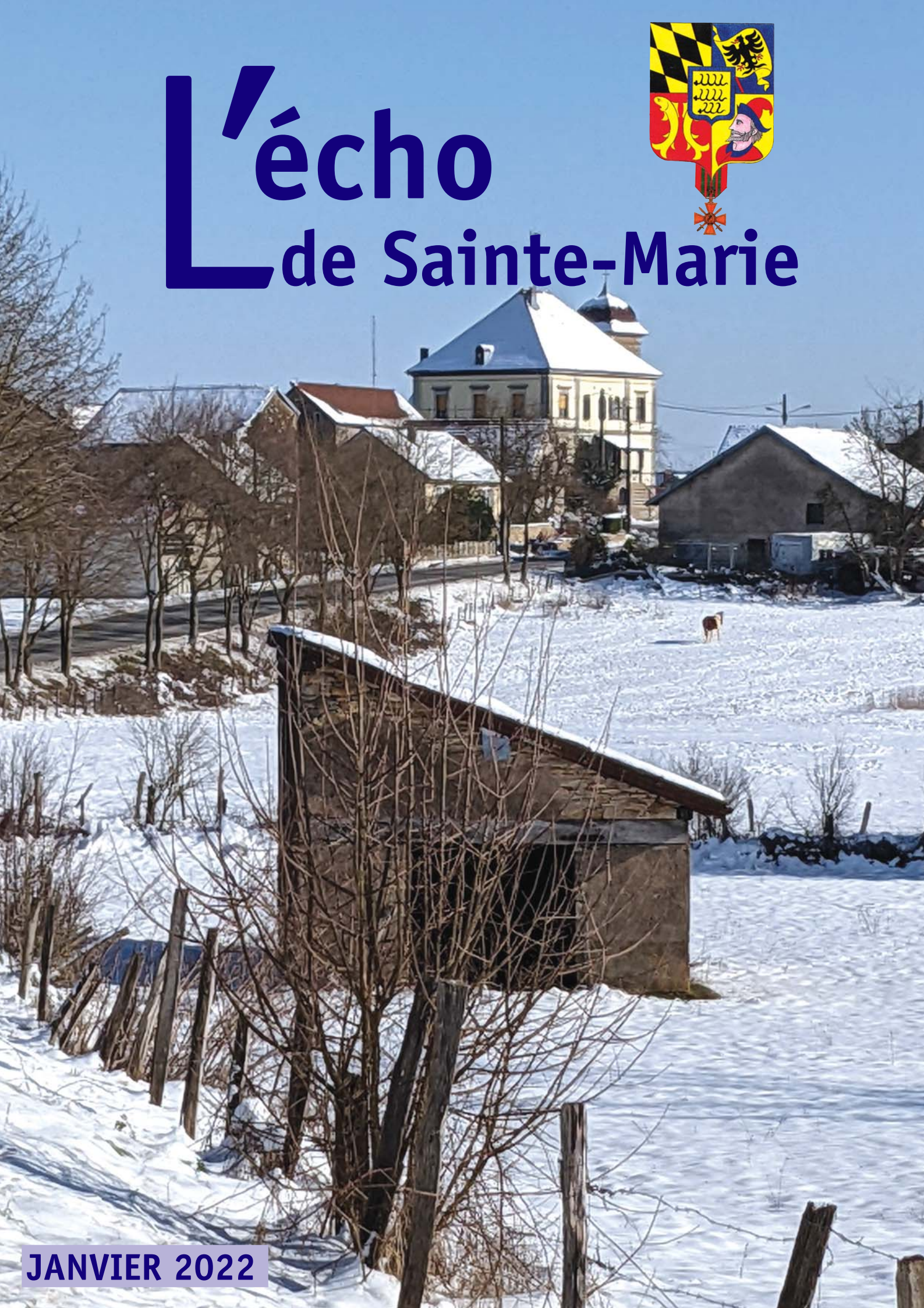

JANVIER 2022

LE MOT DU MAIRE

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, l'année 2021 se termine et 2022 pointe à l'horizon. Nous aurions aimé célébrer plus sereinement ces fêtes de fin d'année mais la pandémie de COVID-19 et ses variants bouleversent nos vies depuis bientôt deux ans. La crise sanitaire aura eu raison, cette année encore, de nos nombreuses traditions (goûter et repas des aînés, vœux du Maire,...). Nous sommes constamment obligés de nous adapter au gré des contraintes sanitaires.

Nous devons garder confiance en l'avenir et espérer que, dans les prochains mois, nous verrons les contraintes sanitaires et sociales s'alléger. En attendant, c'est collectivement que nous devons rester prudents, respecter les gestes barrières et les mesures sanitaires, comme le port du masque pour nous protéger les uns des autres. Peut-être devrons-nous, demain, apprendre à vivre avec ce virus ?

Nombre d'entre nous ont poursuivi leurs actions durant cette période, dans la générosité, l'engagement et la créativité. Nos commerçants, nos artisans, les associations, le personnel éducatif, les agents communaux surmontent les contraintes et maintiennent le lien social, le dynamisme tant nécessaire en ces temps difficiles. Je les en remercie tous.

Au cours de l'année 2021, nous avons réalisé des travaux pour les économies d'énergie, conformément à notre programme, pour la mise en conformité de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite autour de la Mairie. Pays de Montbéliard Agglomération réalise des travaux d'assainissement au centre du village qui nécessiteront par la suite une reprise complète de la chaussée pour rendre le cœur de notre commune accueillant, mais également pour sécuriser sa traversée. Nous y travaillons. Il est important de porter des projets, d'avoir des ambitions pour que notre commune conserve les services nécessaires à la population et se développe. Tous les élus, en commission, étudient les projets et leur financement avec attention pour prendre les meilleures décisions. Il en est de notre devoir.

À Sainte-Marie, certaines personnes connaissent une période de maladie ou d'isolement. À ces personnes, j'adresse un message de réconfort et de soutien. Notre commune a été malheureusement touchée par de nombreux décès cette année ; j'ai une pensée pour les défunts et leur famille.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui se sont installés sur notre commune et j'adresse mes plus sincères félicitations aux parents des enfants nés en 2021.

Les membres du Conseil municipal se joignent à moi pour vous exprimer tous nos vœux de bonheur, de réussite et de prospérité à vous-même ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers. Nous tenons, en raison du contexte, à vous souhaiter une année pleine de santé pour vous et vos proches.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin.

Bien à vous.

Le Maire
Gérald GROSCLAUDE

L'écho de Sainte-Marie

JANVIER 2022

6

7

12

12

14

15

16

18

20

24

L'écho de Sainte-Marie
Directeur de la publication : Gérald GROSCLAUDE
Rédaction : commission information
Réalisation : ALINÉA - DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66
JANVIER 2022

SOMMAIRE

2 LE MOT DU MAIRE
4 FINANCES
Les investissements 2021
5 FORÊT
Informations sur la forêt et les coupes
6 TRAVAUX
Les travaux du centre
Aménagements dans les bâtiments
Acquisition d'un bien immobilier
La fibre optique arrive !
Un éclairage plus moderne
8 SIVU DE LA CHAULIÈRE
L'équipe pédagogique
L'équipement informatique
L'aménagement de la cour des grands
Le budget du SIVU
12 VIE SCOLAIRE
Le nouveau plateau sportif
Le Père Noël à l'école
L'accueil périscolaire
14 LA VIE DU VILLAGE
Le tournoi du Tennis-Club
«À la lueur des contes»
Le Marché du soir
Spectacle «Eurocuivres»
Cérémonie du 11 novembre
Octobre rose
Les lauréats du fleurissement 2021
Le Noël de nos Anciens
Appel(s) à la générosité
17 ASSOCIATIONS
La vie de quelques associations
24 VIE ÉCONOMIQUE
Présentation de 3 entreprises
La liste des professionnels
26 INFORMATIONS PRATIQUES

Les investissements 2021

ACHAT DE MATÉRIEL

Fauteuil, porte parapluie et porte manteau secrétariat de Mairie
Appareil photo
Chauffe-eau logement communal
Aspirateur
Vitrage protection COVID-19 élections
Distributeurs de gel hydroalcoolique
Réfrigérateur Mairie
Nettoyeur haute pression
Connecteur PASRAU

MONTANT : 2 880,59 €

URBANISME

Achat Maison
rue de Lougres

MONTANT : 65 000,00 €

BÂTIMENTS

Marquages accessibilité Mairie
Réfection et création de mains courantes accessibilité de la Mairie
Isolation des toitures des bâtiments commerciaux et du logement au-dessus de l'école

MONTANT : 9 909,47 €

ÉLECTRIFICATION

Amélioration éclairage public 2020
Changement de 4 horloges astronomiques

MONTANT : 8 034,30 €

Choix du bûcheron

Le bûcheron retenu par la commune depuis plusieurs années a décidé de ne plus réaliser le façonnage des stères du bois de chauffage. Nous avons recherché un nouveau bûcheron, l'entreprise TRANSTHOM (transports et bûcheronnage) de Saint-Maurice-Colombier a en charge la réalisation de tous les travaux forestiers de notre commune avec les tarifs suivants :
- Abattage des grumes, au prix de 13,50 € HT le m^3.
- Abattage des grumes laissées en chauffage, au prix de 18 € par pied.
- Façonnage des stères en forêt, au prix de 20 € HT le m^3.
- Débardage des grumes et des chablis, au prix de 8 € HT le m^3.
- Livraison des stères chez les habitants, au prix de 10 € HT le m^3.
- Câblage des arbres situés en coteau ou en bordure, au prix de 60 € de l'heure.

Bois d'affouage 2021/2022

Pour l'affouage 2021/2022, sont concernées les parcelles n° 7, n° 8, n° 10 et n° 11 (Au mont)
Prix de l'affouage :
- Bois à façonner par les affouagistes : 8 € le stère.
- Bois façonné par le bûcheron, à prendre en forêt : 30 € TTC le stère.
- Bois façonné par le bûcheron, livré chez l'habitant : 41 € TTC le stère.
- Lots de dépressage : 15 € le lot.

Le délai de façonnage est fixé au 5 mai 2022.

ATTENTION !

Depuis plusieurs années, les sécheresses successives touchent les forêts de Bourgogne Franche-Comté et provoquent le dépérissement de nombreux arbres qui sont fragilisés.
Nous appelons les personnes qui se promènent en forêt à rester sur les chemins et avoir une grande vigilance pour leur sécurité.
Les affouagistes et les chasseurs devront également être vigilants et très prudents.
La forêt est devenue dangereuse : faites attention aux arbres secs, aux arbres fortement penchés, aux branches cassées suspendues ou aux branches sèches.
N'allez pas en forêt lorsque le vent est fort, très fort ou souffle par rafales.
Nous vous recommandons la plus grande prudence car un risque accru de chutes de branches ou d'arbres peut se produire à tout moment, même sans vent.

Bois fabriqué en 2020/2021

Bilan du bois de chauffage fabriqué en 2020/2021 :

- **252,75** stères par les affouagistes
- **17** stères réalisés par le bûcheron, à prendre en forêt
- **76** stères réalisés par le bûcheron, livrés chez les habitants
- **2** stères de chêne, façonnés en 2018, à prendre en forêt en 2021
- **18** stères de chêne, façonnés en 2018, livrés chez les habitants en 2021
- **4** lots de dépressage

Travaux au centre du village

Comme vous avez pu le constater depuis cet automne, des travaux réalisés par Pays de Montbéliard Agglomération, compétent dans le domaine, se déroulent dans le centre du village. Ils consistent d'une part en la mise en conformité des réseaux d'assainissement. Les eaux pluviales et les eaux usées seront collectées dans deux réseaux distincts. D'autre part, ils concernent la rénovation des branchements en eau potable des maisons du secteur.

Ce chantier, prévu jusqu'au printemps 2022, s'achèvera au niveau du carrefour rue des Moulins à Vent et de la Grande Rue. La conduite d'alimentation en eau pour les maisons situées en direction de Présentevillers sera changée dans le même temps.

A la suite de ce chantier, nous allons engager une réflexion pour l'enfouissement des réseaux d'énergie et procéder à la réfection de la chaussée du CD 33 ainsi que la mise aux normes des trottoirs. Ce sera un gros projet, porté par la commune, qui souhaite faire de la traversée du village, un secteur accueillant et sécurisé.

Nous sommes conscients que les conditions de circulation dans le village sont compliquées pendant ces travaux. Nous vous rappelons que tous les commerces et les artisans de Sainte-Marie restent ouverts et continuent d'accueillir les clients. Nous espérons que, malgré les perturbations, vous leur restez fidèles.

Aménagements divers dans les bâtiments communaux

Conformément à notre programme, nous avons commencé à réaliser des travaux d'isolation thermique de certains bâtiments communaux. Ainsi, le logement situé au dessus de l'école et « l'ancienne Poste » ont bénéficié de la pose d'isolant pour améliorer leur performance énergétique.

Tous les escaliers autour de la Mairie ont été mis en conformité « accessibilité » avec la pose de bandes podotactiles, de bandes anti-glissade et l'installation de main courantes. Les premières et dernières contremarches ont été mises en peinture pour les contraster.

Un second défibrillateur (matériel de secours), sera installé prochainement sur le site de la salle des associations, en extérieur.

Acquisition d'un bien immobilier

La maison située au 7 rue de Lougres a toujours été un point sensible pour la circulation et la sécurité dans cette rue. Depuis un certain temps, la commune avait un projet d'aménagement de ce lieu.

Suite à la mise en vente de cette habitation, la commune a saisi l'opportunité et a acheté ce bien en exerçant son droit de préemption, par décision du Conseil municipal en date du 9 avril 2021, pour un montant de 65 000 €.

Cette acquisition va permettre de réaliser des aménagements de voirie (très étroite à cet endroit) pour faire respecter la limitation de vitesse, à 30 km/h dans cette zone, de créer quelques places de stationnement qui font défaut dans le secteur, de donner de la visibilité grâce à des travaux

paysagers, aux commerces et à la fontaine «Charles X» », situés à proximité.

La démolition de la maison est prévue ce printemps.

La fibre optique arrive !

Les travaux pour le déploiement de la fibre optique viennent de débuter au sein de notre commune.

Ainsi, l'implantation de huit poteaux en bois a été nécessaire puisque toutes les rues de la commune ne sont pas encore équipées de réseaux « secs » enfouis.

Très prochainement, vous devriez pouvoir accéder au très haut débit afin de profiter des divers services Internet, de la télévision en haute définition mais également ce qui permettra aux personnes qui télétravaillent de le faire dans de bien meilleures conditions !

Un éclairage plus moderne

Le programme 2021-2022 pour la modernisation de l'éclairage public poursuit ses travaux d'économies d'énergie en remplaçant les ampoules au sodium par des LED.

Dix-sept points lumineux seront concernés dans les rues suivantes : rue Derrière les Vergers, rue de Desandans, rue de Lougres et le carrefour de la rue de Saint-Julien et la Grande Rue.

L'équipe enseignante

L'équipe éducative de l'école de Sainte-Marie

En haut, de gauche à droite : **M. DIEGO MOLINA, Mme GROSLAMBERT, Mme DESFOSSEZ, Mme REVIRIOT, Mme BELLANGER (AESH), Mme BONGIOVANNI, M. RAJKOVSKI (directeur)**
En bas, de gauche à droite : **Mme POSEY (ATSEM), Mme PRIER (assistante scolaire), Mme BONNOT, Mme COUSIN, Mme JACQUES.**

Aux côtés de l'équipe enseignante se joignent Aurélie POSEY (ATSEM) et Nadège PRIER (assistante scolaire) qui participent activement et avec professionnalisme à l'accompagnement des élèves de maternelle.

Effectifs 2021 - 2022

Répartition par classe : 168 élèves pour 7 classes, répartis ainsi :

ENSEIGNANTS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Mme COUSIN	8	14							**22**
Mme BONNOT		7	14						**21**
Mme JACQUES				19 + 1					**20**
Mme DESFOSSEZ					27 + 1				**28**
M. DIEGO MOLINA						24 + 2			**26**
Mmes REVIRIOT et Mme GROSLAMBERT							27		**27**
M. RAJKOVSKI et Mme GROSLAMBERT								23 + 1	**24**
TOTAL PAR NIVEAU	**8**	**21**	**14**	**20**	**28**	**26**	**27**	**24**	**168**

Enseignante en ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) :
Mme BONGIOVANNI (avec 5 élèves répartis dans les classes).

Répartition par niveau et par village :

COMMUNES	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	**TOTAL**
Echenans	2	1	1	2	2	4	3	2	**17**
Issans	0	2	0	2	0	1	2	4	**11**
Raynans	0	8	1	5	11	4	5	4	**38**
Semondans	1	4	2	2	2	5	0	2	**18**
Saint-Julien	0	0	1	0	2	1	2	3	**9**
Sainte-Marie	2	5	6	4	5	6	12	5	**45**
Autres	3	1	3	5	6	5	3	4	**30**

SIVU DE LA CHAULIÈRE

Equipement informatique

Après le projet **«Écoles numériques innovantes et ruralité»** réalisé en juillet 2019 pour équiper les quatre classes de l'ancien bâtiment, un nouveau projet **«Label écoles numériques»** a été signé en août 2020 entre le SIVU et l'Etat qui subventionne à hauteur de 50% l'investissement envisagé. A cet égard, les trois classes du Pôle enfance ont été dotées d'un VPI (vidéoprojecteur interactif) et d'une tablette Ipad Air équipée d'un clavier et d'un étui de rangement (entreprise PSI).

Le SIVU va installer des bornes WIFI afin d'améliorer la connexion dans toutes les classes, ce qui facilitera l'utilisation de ce bel équipement informatique (entreprise Wagner). Le coût global pour ce projet s'élève à 8 016 €.

Ainsi s'achève l'équipement informatique des classes. Seule, la maintenance de cet équipement reste à assurer.
Souhaitons de beaux et intéressants projets numériques à tous !

Aménagement de la cour des grands

Fin août, l'entreprise Berger-Chauvelot a entrepris les travaux pour installer les buts multisports dans la cour des grands. C'est ensuite, l'entreprise Déco'graf25 de Franois qui s'est chargée de faire les traçages aux sols des différents terrains de sport. Ainsi, les enfants pourront pratiquer avec leur enseignant : basket, hand, foot et même d'autres jeux collectifs traditionnels.
Le jour de la rentrée, les enfants ont découvert cette belle surprise, mais ils ont dû patienter quatre semaines que la commission de sécurité assurée par l'entreprise DEKRA valide la conformité de la réalisation de cet ouvrage.
A vous de jouer maintenant les enfants !

Fonctionnement du budget SIVU

Même si le SIVU regroupe 6 communes, son budget est indépendant du budget de chacune d'elles. Il est élaboré puis voté par les 12 membres élus du SIVU.
Le budget du SIVU est alimenté par les 6 communes en fonction du nombre d'habitants de chacune.

Communes	Population (habitants)	Participation au SIVU
ECHENANS	161	20 738,35 €
ISSANS	250	32 202,40 €
RAYNANS	342	44 052,89 €
SAINTE-MARIE	700	90 166,75 €
SAINT-JULIEN	170	21 897,63 €
SEMONDANS	308	39 673,37 €
Total	1931	248 731,38 €

Comparatif budgétisé / réalisé 2021

Vous trouverez ci-dessous, en graphiques (dépenses) et en tableaux (recettes), tous les éléments du comparatif budgétisé et réalisé 2021 en fonctionnement et en investissement du SIVU.

Dépenses de fonctionnement

Budget 2021 : 328 377,11 €

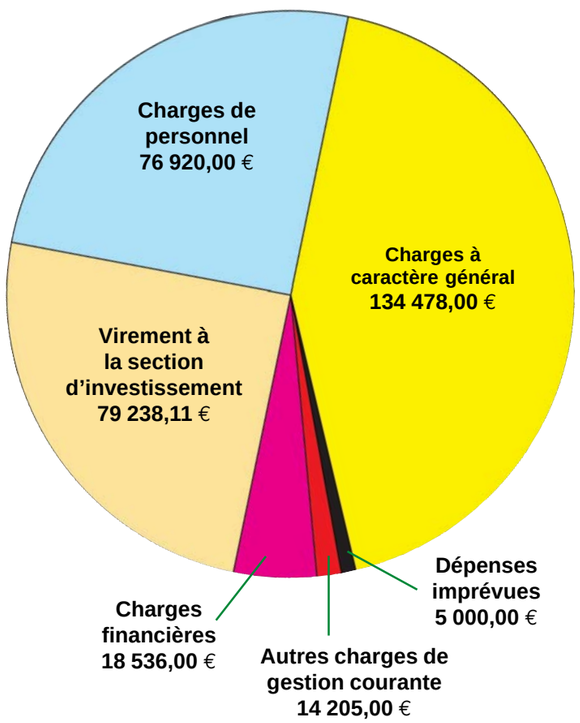

Réalisé en 2021 : 185 251,29 €

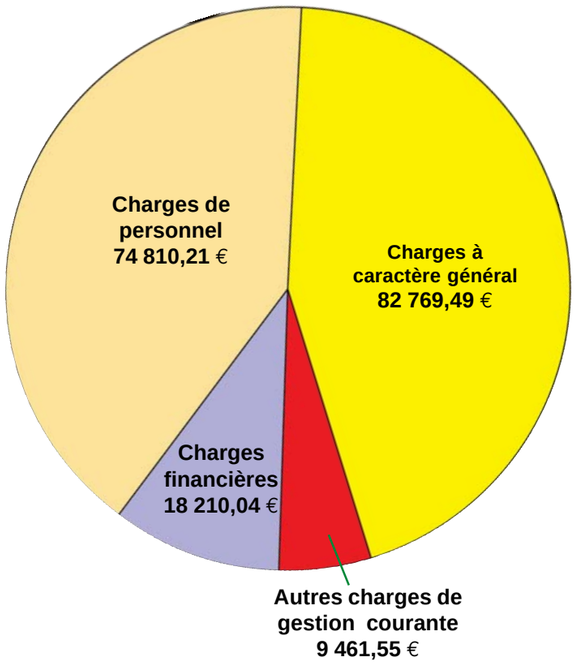

SIVU DE LA CHAULIÈRE

Recettes de fonctionnement

Budget 2021 : 328 377,11 €

Réalisé en 2021 : 249 064,79 €

Libellé	Notes et observations	Budget 2021	Réalisé 2021
Excédent antérieur reporté	Résultat compte administratif 2019	79 645,73 €	0,00 €
Atténuation de charges	Remboursement rémunérations de personnel	0,00 €	333,40 €
Dotations et participations	Participation communes - autres organismes	248 731,38 €	248 731,39 €
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €

Dépenses d'investissement

Budget 2021 : 307 503,40 €

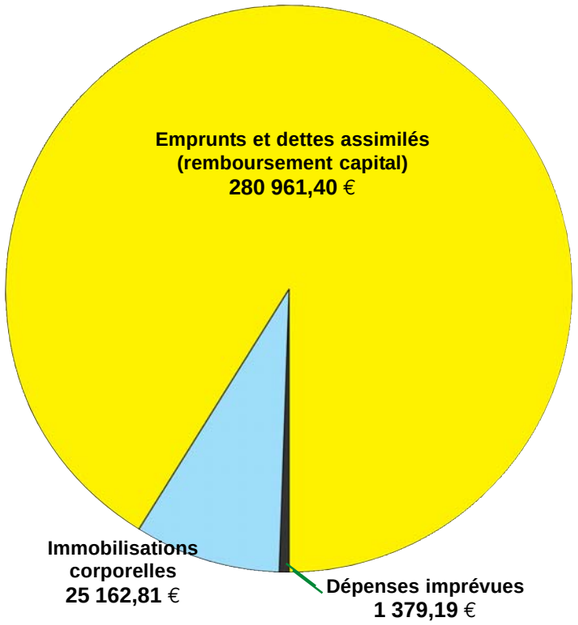

Réalisé en 2021 : 307 503,39 €

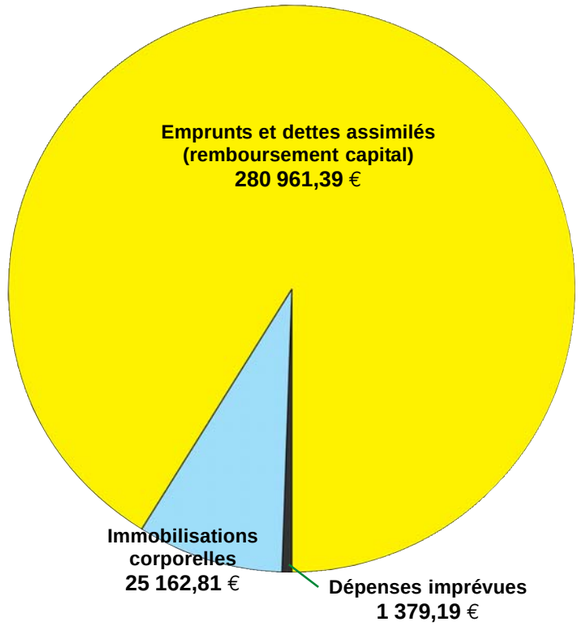

Recettes d'investissement

Budget 2021 : 307 503,40 €

Réalisé en 2021 : 217 107,89 €

Libellé	Notes et observations	Budget 2021	Réalisé 2021
Excédent investissement		7 411,29 €	0,00 €
Virement section d'investissement		79 238,11 €	0,00 €
Dotations fonds divers	FCTVA	204 747,00 €	204 747,46 €
Excédent de fonctionnement	Affectation des résultats	0,00 €	0,00 €
Subventions d'investissement	DETR - SMAU - Département	16 107,00 €	12 360,43 €
Emprunts et dettes assimilés	Emprunts en cours	0,00 €	0,00 €

Pour contacter le SIVU

Permanence du secrétariat du SIVU, basé à la Mairie de Sainte-Marie :
lundi, mardi et vendredi de 8h à 11h et le mercredi de 15h à 18h

Secrétaire: Mathilde GIROD
Téléphone: 03.81.93.41.45
Mail: sivudelachauliere@orange.fr

Le nouveau plateau sportif

Les enseignants de l'école de Sainte-Marie sont ravis de l'installation de la structure multisports dans la cour de récréation du côté élémentaire.
La structure est composée de deux cages et de deux paniers de basket. Des lignes de couleurs ont également été tracées au sol afin de délimiter les différents terrains. Elle permet la pratique du football, du handball ou du basket, des sports toujours bien appréciés par les enfants. Ainsi, les enseignants ont commencé à l'utiliser pendant leurs séances d'EPS fin septembre, lorsque la météo était encore clémente. Les élèves en bénéficient également quotidiennement lors des récréations et du temps périscolaire.
De plus, grâce à cette structure et au matériel de l'école, la classe de CM1 souhaite s'engager dans le projet « Le basket à l'école » avec la participation d'une intervenante sportive.
L'équipe enseignante remercie le SIVU et l'association des petits princes.

Le Père Noël à l'école

C'est avec un plaisir immense que les élèves ont accueilli le Père Noël le jeudi 16 décembre 2021, avec quelques jours d'avance.
En très grande forme, il a apporté à chacun un joli sachet de chocolats, offert par le SIVU.
Et si les enfants étaient très sages durant les vacances, le Père Noël leur a même promis tout plein de cadeaux sous le sapin de l'école au retour des vacances.
Merci Père-Noël !

L'accueil périscolaire

Composition de l'Equipe d'animation

En haut, de gauche à droite :
Cindy BEAUFRERE (animatrice), **Anne-Marie JOUFFROY** (animatrice), **Angélique ISSELIN (**agent de restauration), **Celine BERNER** (animatrice), **Léon KOFFI** (directeur).
En bas, de gauche à droite :
Saïd OULAD-HAMMOU (animateur), **Catherine GARRIDO** (animatrice et agent d'entretien).

Le périscolaire de Sainte-Marie est né de la volonté des communes de Sainte-Marie, Raynans, Echenans, Semondans, Issans et Saint-Julien-les-Montbéliard afin de répondre principalement aux besoins des familles et de proposer par la même occasion différentes activités aux enfants scolarisés à l'école maternelle et élémentaire.

Les activités ludiques et péri-éducatives sont organisées par les animateurs sous la direction de l'ACM (Accueil Collectifs de Mineurs).
La gestion de celui-ci est confiée à Leo Lagrange Centre Est.

Le périscolaire est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis pendant les périodes scolaires.
- L'accueil du matin : de 7h30 à 8h30
- Le temps méridien, avec la restauration scolaire : de 11h30 à 13h30
- L'accueil du soir : de 16h30 à 18h30.

Contact

Contact : M. Léon KOFFI (directeur)
Adresse :
4 Chemin de la Chaulière
25113 SAINTE-MARIE
Mail : **Leon.koffi@leolagrange.org**
Téléphone : **06.30.79.59.76**
Pout toutes demandes de dossier d'inscription, veuillez prendre contact avec le directeur.

Activités réalisées par les enfants pour les fêtes de fin d'année.

Le tournoi du Tennis-Club

Les finalistes hommes.

Les finalistes dames.

Le tournoi de doubles du Tennis-Club s'est déroulé du 18 juin au 11 juillet avec 28 équipes, soit 12 de moins que les années précédentes. Le temps très pluvieux nous a obligés à décaler les finales d'une semaine et de délocaliser certaines rencontres sur des courts couverts.

Malgré ces conditions défavorables, le tournoi a été suivi par un nombreux public, avec des finales toujours aussi accrochées et intéressantes au cours desquelles on a pu voir des joueurs du club se distinguer, notamment Clément et Jean-Yves Prier, vainqueurs du tournoi hommes.

Spectacle au grand air de la «Lueur des contes»

Le dimanche 11 juillet, l'association « À la lueur des Contes » nous a proposé un spectacle gratuit avec la conteuse Emmanuelle Filippi-Hahn dont son spectacle « Au bord de l'eau » faisait partie de la programmation « Si les étangs m'étaient contés». Par une belle après-midi ensoleillée, c'est dans un cadre surprenant, en plein air et sous les arbres devant le parvis de la salle des fêtes, que les spectateurs ont eu la chance d'écouter des contes sur le thème de l'eau. Plusieurs histoires enchanteresses ont ravi petits et grands. S'en est suivi une dégustation d'eaux savoureuses offertes par l'association et fabriquées par ses membres. Deux « millésimes » différents étaient proposés et chaque spectateur a pu développer son palais en apprenant à distinguer les goûts différents de ces «eaux» et partager ses sensations avec les autres participants.

Une après-midi rafraîchissante sous un soleil éclatant !

Le Marché du soir

Dans le cadre de son projet de développement d'une agriculture durable, Pays de Montbéliard Agglomération a lancé les marchés du soir en 2012. Fruits d'une collaboration avec les communes partenaires et la Chambre interdépartementale d'Agriculture de Doubs et du Territoire de Belfort, ces marchés proposent des produits frais, locaux et de saison dans un cadre festif et convivial !

Cette année, et pour la première fois sur la commune de Sainte-Marie, les membres de L'ACCA (Association de chasse) en partenariat avec PMA et la commune de Sainte-Marie, accueillaient leur premier marché du soir le vendredi 30 juillet.

Dans la matinée, les bénévoles s'étaient donnés rendez-vous pour préparer le site de la salle des associations.

Malgré le temps incertain de cette fin d'après-midi, les premiers visiteurs sont arrivés sur les lieux à partir de 17h. Ils ont pu profiter de la quinzaine d'exposants présents, proposant leurs produits locaux ou de fabrication artisanale comme de la viande, du fromage, du miel, du jus de pomme…

Au fil de la soirée, les allées du marché ainsi que les chapiteaux se sont remplis. Les visiteurs ont apprécié la restauration proposée, particulièrement celle de l'association des chasseurs qui eut un franc succès. La fin de soirée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et festive.

Toute l'équipe des bénévoles ayant participé à cet événement se félicite du succès de cette manifestation et vous donne rendez-vous pour la prochaine édition sur la commune de Sainte Marie !

Spectacle «Eurocuivres» au temple

Dans le cadre du festival Eurocuivres, nous avons eu la chance de pouvoir profiter d'un concert gratuit le 15 juillet dernier au Temple de Sainte-Marie. Nous avons pu découvrir deux groupes de l'ensemble de cuivres et percussions de la HEAR (Haute Ecole des Arts du Rhin) :

- **«Cbluz»** : un duo de percussionnistes jouant sur un marimba et un vibraphone.
- **«Noctis Brass»** : un quintette de cuivre.

Cette représentation a été un vif succès; avec un public venu nombreux pour assister à cette symphonie d'ensemble d'instruments à percussion et à cuivre : trompette, tubas, cors, marimba et autres ont comblé de bonnes mélodies les oreilles des spectateurs, dans le temple dont l'acoustique s'y prêtait parfaitement.

Nous attendons avec impatience leur prochain passage dans notre temple, lors d'un futur concert.

Cérémonie du 11 novembre

Si le 11 novembre est devenu un jour de mémoire, c'est aussi la mémoire d'un jour, celui de l'Armistice de 1918 qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918).
C'est en effet le 11 novembre 1918 que Clemenceau lit les conditions d'armistice. Ce «jour de bonheur» ne peut faire oublier aux anciens combattants, revenus à la vie civile, l'expérience tragique et le message dont ils sont porteurs. Il importe en effet que le courage et les sacrifices des soldats durant ces quatre années de guerre restent dans chaque mémoire.
Cette année, la commémoration a été le reflet de cette mémoire envers les jeunes de notre village, puisque nous avons eu la chance d'avoir parmi nous :

- les élèves de CM1 et CM2, accompagnés de Mmes Reviriot et Groslambert, sont venus interpréter deux chants, la Marseillaise et un chant d'Aldebert « Aux âmes citoyens »,
- deux équipes U11 et U18 des jeunes du club de Foot de Sainte-Marie/Présentevillers qui ont lu un poème de Victor Hugo et qui ont chanté également la Marseillaise.
La Municipalité remercie très vivement ces jeunes de leur présence. Ce fut un moment très convivial, même si la matinée n'a pas pu se terminer par son traditionnel vin d'honneur, ceci afin de respecter le protocole sanitaire.

Octobre rose

L'association «Les rendez-vous du jeudi» a organisé Octobre rose à Sainte-Marie.
Pour cette occasion, le village avait revêtu de belles

couleurs roses.
Différentes actions ont été proposées le samedi 16 octobre pour informer et sensibiliser les gens au dépistage du cancer du sein. Une marche populaire, en partenariat avec Pays de Montbéliard Agglomération, a regroupé plus de 60 participants qui ont eu l'opportunité d'échanger avec des professionnels de la santé venus spécialement pour répondre à leurs questions.
Grâce à ces différentes actions, l'association a pu faire un don de 120 € à La Ligue contre le cancer du Pays de Montbéliard. Merci à tous les bénévoles et aux donateurs.

Les lauréats du fleurissement 2021

Début août 2021, les membres du jury (composé des quatre membres de la commission fleurissement et de deux personnes lauréates de l'an passé) ont parcouru les rues du village pour admirer et noter le fleurissement des maisons dans deux catégories : **balcons façades** et **jardins espaces verts**.
En raison des conditions sanitaires, il n'y a pas eu de cérémonie de remise des prix, mais la commission a pris le soin de distribuer les récompenses au domicile de chaque lauréat.

Les prix :
- les 3 premiers lauréats de chaque catégorie ont reçu : un pot d'azalée, un bon d'achat et un diplôme personnalisé.
- 23 personnes ont eu un diplôme d'encouragement et un pot d'azalée.

La municipalité remercie ses habitants pour le fleurissement de leur maison et de leurs espaces verts qui égaye notre village. Tout ce travail représente un coût financier, mais également du temps, l'entretien et l'arrosage pour les plantations.
Si le cœur vous en dit, nous vous attendons au printemps prochain pour participer à notre journée « plantations dans le village », aux alentours du 20 mai. Vos idées de décoration pour nos massifs seront également les bienvenues !

Un grand merci à notre photographe bénévole pour ses magnifiques clichés utilisés pour éditer tous les diplômes !

Le Noël de nos Anciens

Face à l'évolution incertaine et inquiétante, depuis début décembre, de la situation sanitaire, les membres du CCAS ont pris la décision, à contrecœur, d'annuler le repas des aînés qui était prévu le 4 décembre.
En contrepartie, toutes les personnes qui étaient inscrites pour ce moment de convivialité ont donc eu le plaisir de recevoir le samedi midi, à leur domicile, ledit repas, livré par un élu ou un membre du CCAS. Ce repas, préparé par un restaurateur gastronomique de Montbéliard, a été apprécié de tous.

Le CCAS est conscient que cette annulation de dernière minute a bouleversé les attentes des aînés mais il était préférable jouer la carte de la prudence afin de préserver leur sécurité et d'éviter de leur faire prendre un risque en cette période de COVID.
Nous espérons vivement tous nous réunir pour l'édition 2022.

Les colis

La distribution des colis a eu lieu le lundi 21 décembre pour les aînés qui n'avaient choisi de partager le repas.
Ces colis, pour une ou deux personnes, étaient emballés dans un joli sac en feutrine rouge !
Nous souhaitons une très bonne année 2022 à tous nos Anciens !

Appel(s) à la générosité

Lutte contre le cancer :
En 2021, la collecte réalisée dans le village au profit de la Ligue contre le cancer du Pays de Montbéliard a rapporté la somme de **4 281** €.

Bleuets de France :
La collecte des Bleuets de France, lors de la commémoration du 11 novembre 2021, a permis de recueillir une somme de **100,80** €.

Octobre rose :
L'association «LES RENDEZ-VOUS DU JEUDI» a organisé OCTOBRE ROSE avec différentes actions qui lui ont permis de récolter **120** € qu'ils ont reversés à la Ligue contre le cancer du Pays de Montbéliard.

Téléthon :
Le Moto-Club a pu récolter la somme de **189** € lors de sa journée «Téléthon».
Cette somme a été reversée à l'AFM - Téléthon, une association caritative déterminée à vaincre les maladies rares.

Remerciements à tous les généreux donateurs ainsi qu'aux personnes qui ont effectué les collectes.

Histoire de l'ACCA de Sainte-Marie

L'ACCA (association communale de chasse agréée) de Sainte-Marie a été déclarée en 1972, fixant par la même occasion un règlement de chasse, inexistant jusque là. Et depuis1975, l'examen du permis de chasser est obligatoire.
Le règlement de chasse définit le territoire de chasse, la réserve, les adhérents... et surtout il définit les consignes de sécurité des chasseurs et des tiers (les différentes interdictions, consignes de battues). Il précise les règles de respect des propriétés et des récoltes, ainsi que les modalités de chasse départementale (règles applicables à la chasse des différentes espèces de gibier). Il définit également les sanctions et amendes statutaires applicables en cas de non respect de points du règlement.
Puis la loi du 24 juillet 2019 est venue renforcer ces consignes en rendant obligatoire, pour tous les chasseurs, une formation « sécurité » qui a pour but de rappeler les consignes de sécurité comme le maniement de l'arme, angles de tir autorisés, etc. Chaque chasseur détient une attestation de formation sécurité délivrée par la Fédération des Chasseurs du Doubs
Notre ACCA est vigilante et veille au respect de toutes ces consignes en les rappelant à chaque début de chasse. Les chasseurs portent obligatoirement des tenues orange fluo.
Sur notre commune, nous chassons essentiellement le sanglier et le chevreuil ; pas de chamois, ni de cerf. Les chasses en battue sont signalées par des panneaux afin de prévenir les usagers de la forêt.
A ce jour, notre ACCA compte 18 membres dont 6 membres de l'extérieur.
Cette année, trois nouveaux chasseurs ont intégré notre équipe : Jules Grosclaude, un premier permis, Bernard

Joly, nouvel arrivant de Sainte-Marie, et Jean-François Gognat de Dung.
En 2021, nous avons organisé le premier marché du soir sur la commune de Sainte-Marie, en partenariat avec la Municipalité. Ce fut une belle soirée, à refaire dès que possible !
Au seuil de la nouvelle année, toute l'équipe et moi-même vous souhaitons à toutes et tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Jean-Noël BOITEUX
Président

Rappel des jours de chasse

- jeudi, samedi, dimanche et jours fériés pour le gros gibier
- lundi, mardi, mercredi pour le petit gibier

Notre ACCA est très conviviale et chacun est heureux de se retrouver entre amis pour continuer sur les traces de nos ancêtres dans le seul but de réguler et de sauver les populations de gibier.

Le Cercle des Petits Princes

L'association de l'école « Le Cercle des Petits Princes » a repris ses activités en proposant quelques ventes pour l'année scolaire 2021-2022 :
- En octobre : vente de fromages et saucisses des salaisons comtoises.
- Le 3 décembre : vente de sapins de Noël de chez Vadam à Montenois.

D'autres actions sont prévues pour l'année 2022 :
- En janvier : une vente de farine du moulin de l'Isle-sur-le-Doubs.
- Du 25 au 27 février : tenue d'une buvette lors des 3 représentations théâtrales de la troupe de Raynans (à savoir que la troupe offre à l'association également le bénéfice sur les entrées du dimanche pour les enfants du SIVU de la Chaulière)
- Le 25 juin 2022 : la kermesse de l'école pour clôturer l'année

Association sportive Présentevillers - Sainte-Marie

Siège social : **1 rue derrière l'Église - 25113 Sainte-Marie -**
Tel : 06.08.07.72.84
E-mail : ste-marie-presentevillers.as@lbfc-foot.fr
Site : https://aspsm.sportsregions.fr/

Président : Guy MONNIER**,**
trésorière : Manon MONNIER**,**
secrétaire : Gilles PREVOT.

Entraîneur du club : Guillaume CITRAS, **éducateurs équipe A :** Guillaume CITRAS et John BECKRICH, **éducateur équipe B :** Yannick RUEZ et Arnaud GERARD**, éducateurs équipe U18 :** Yannick RUEZ, Guillaume LOIGEROT et Hervé BARBET, **éducateurs équipes U7 - U9 - U11 :** Gilles PREVOT et Manon MONNIER, **arbitre :** Azzedine KHARRATIA, **arbitre assistant :** Gilles PREVOT.

Après une saison 2020/2021 dite « blanche » suite à la crise sanitaire, nous avons pu à nouveau remettre nos crampons et retrouver le chemin des terrains de football fin août afin de démarrer une nouvelle saison.
Au sein du club, nous avons 2 équipes seniors, 1 équipe U18, 1 équipe U11, 1 équipe U9 et 1 équipe U7.
À ce jour, notre association compte 93 licenciés répartis de la façon suivante : 43 seniors et vétérans, 15 U19, 5 U17, 17 football animation, 11 dirigeants et dirigeantes, 1 arbitre et 1 éducateur fédéral.
L'école de football de l'ASPSM recrute d'ailleurs des joueuses et joueurs nés entre 2010 et 2016.
Le Président de l'ASPSM et l'ensemble du comité vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2022.

Le Président, Guy MONNIER

Le bilan du Tennis-Club

Les difficultés dues à la crise sanitaire se font encore ressentir en ce début de saison 2021/2022. En effet, l'effectif de notre école de tennis a diminué et c'est le même constat chez les adultes où le nombre de licenciés est également en baisse. Grande satisfaction cependant avec le Sport-Santé, avec 20 personnes adultes inscrites à ces cours qui ont lieu deux fois par semaine.Nous envisageons d'organiser au printemps une fête du tennis afin de relancer le club.
Notre assemblée générale, qui s'est tenue le 29 septembre, fait état d'une bonne situation financière. Malgré notre baisse d'effectif, nous avons pu engager deux équipes hommes adultes et, pour la première fois, une équipe de 15/16 ans pour les championnats d'automne. Pour les championnats d'hiver, trois équipes ont été inscrites (2 masculines et 1 féminine). Pour des raisons techniques, les travaux d'aménagement de nos vestiaires ont été repoussés à une date que nous espérons proche. L'ensemble du comité et moi-même vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année à venir. Et surtout, prenez soin de vous !

Christian GUERITTOT

Le programme des Randonneurs de la Vallée du Rupt

Voici le programme des sorties des Randonneurs de la Vallée du Rupt jusqu'à la fin du mois de juin (planning de l'année complète sur le site de la commune). A noter que le pass sanitaire est obligatoire pour toute activité organisée par l'association. ***Pour tous renseignements complémentaires sur ces sorties, vous pouvez contacter le président Jean-Claude TYRODE, 14 rue Jodry à Bavans, tél. 03.81.96.24.96 ou 06.82.24.26.41.***

DATE	LOCALISATION	NIVEAU DIFFICULTÉ DURÉE - DISTANCE	DÉPART LIEU - HEURE	ANIMATEUR NOM - TÉL.
9 janvier	Laire - Sortie en 8	A 9 km + 9 km 2 x 1/2 journée	Sainte-Marie 8h30 Laire 13h30	D. TISSERAND 03 81 92 33 62
23 janvier	Présentevillers - Sortie en 8	A 9 km + 9 km 2 x 1/2 journée	Sainte-Marie 8h30 Présentevillers 13h30	B. SCHORI 03 81 95 31 60
6 février	Sainte Marie - Sortie en 8	A 9 km + 9 km 2 x 1/2 journée	Sainte-Marie 8h30 Sainte-Marie 13h30	M. BICHET 03 81 93 41 66
20 février	Sortie en 8	A 9 km + 9 km 2 x 1/2 journée	Sainte-Marie 8h30 Raynans 13h30	Évelyne DEVAUX 03 81 92 37 20
5 mars	**SOIREE DES RANDONNEURS**		20h	
6 mars	Arcey - Sortie en 8 - Jacky et Jean-Claude	A 9 km + 9 km 2 x 1/2 journée	Sainte-Marie 8h30 Arcey 13h30	J.GENITONI 03 81 93 55 55
20 mars	Autour d'Onans	A 14 km journée Dénivelé 400 m	Sainte-Marie 8h30	JL RACINE 03 81 97 86 34
3 avril	**MARCHE POPULAIRE à LAIRE**	Circuits prévus de 12-18-24 km	A partir de 8h	JC. TYRODE 03 81 96 24 96
24 avril	Vaufrey	B 18 km journée Dénivelé 400 m	Sainte-Marie 8h30	B. SCHORI 03 81 95 31 60
	BISEL	A 11 km journée Dénivelé nul	Sainte-Marie 8h30	Évelyne DEVAUX 03 81 92 37 20
8 mai	Les Alliés Le Grand Taureau	B 17 km journée dénivelé 500m	Sainte-Marie 8h00	JC. TYRODE 03 81 96 24 96
22 mai	Oberlarg	C 21 km journée dénivelé 200 m	Sainte-Marie 8h00	B. SCHORI 03 81 95 31 60
	Oberlarg	A 10 km journée dénivelé 200 m	Sainte-Marie 8h30	Évelyne DEVAUX 03 81 92 37 20
5 juin	Les éoliennes du Lomont	B 11 ou 13 km journée dénivelé 300 m	Sainte-Marie 8h30	M. BICHET 03 81 93 41 66
19 juin	**Sortie touristique en bus sous réserve du succès de la marche populaire**		Sainte-Marie 7h00	JC. TYRODE 03 81 96 24 96

Sainte-Marie Patch

Après plus d'une année perturbée, angoissante par les confinements successifs, nous avons repris nos activités en octobre. Nous sommes une petite équipe de mamies, toutes vaccinées et très heureuses d'avoir pu nous retrouver, Nicole à la trésorerie, Martine au secrétariat et moi-même, toujours à la barre de ce super et sympathique groupe, toujours passionnée de cet art qu'est le patchwork. Cette activité nous donne la possibilité de réaliser des ouvrages complètement différents selon les tissus, même avec un même modèle et nous sommes souvent épatées des résultats...

Nous nous lançons dans des nouveautés, c'est toujours un bonheur de réaliser des ouvrages originaux. Le prochain sera le DALHIA, une nappe pour un guéridon.

En début d'année, nous reprendrons nos activités, en espérant que cela sera possible. Pour se maintenir dans la vie, ou vivre une « retraite » épanouie, il faut des activités ou des passions !

Nous nous retrouverons dans une ambiance amicale, détendue tous les mardis après-midi à la salle du Préau de 14h30 à 17 h. Si cela vous tente, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir pour partager notre expérience... ou connaître de nouvelles idées ! Nous avons changé notre jour d'atelier, nous avons pu libérer les mercredis pour permettre aux mamies de garder leurs petits enfants. Je confirme donc le «mardi» n'est pas une « faute de frappe »...

Au seuil de cette nouvelle année, les adhérentes de notre club et moi-même, vous présentons nos sincères vœux de santé et de bonheur,

La Présidente,
Mireille BOLMONT

Bientôt 50 ans pour le Moto-Club

Pour la deuxième année consécutive, nous n'avons pu organiser notre motocross. Initialement prévu à la mi-avril, nous l'avions reporté au 6 juin compte tenu de la situation sanitaire et des annonces du gouvernement. Mais si la Préfecture nous a donné le feu vert, c'était à condition d'organiser notre motocross sans public. Il n'était pas souhaitable de proposer un championnat de France dans ces conditions, c'est la raison pour laquelle le club a pris la difficile, mais sage, décision d'annuler l'événement.

Le 12 juin, nous avons organisé notre journée découverte qui a pour but essentiel de permettre aux jeunes de découvrir le motocross. Une quarantaine de gamins s'étaient inscrits, ce fut une journée de joie et de bonne humeur pour les enfants et leurs parents, avec la remise d'un petit trophée à chaque participant en fin de journée.

Puis, le 4 décembre dernier, comme à notre habitude, notre entraînement a servi de cadre à une opération au profit du Téléthon. Même si les conditions météo n'ont pas été favorables, cette journée a été une belle réussite. Le circuit avait été refait pour la circonstance, un stand de vin chaud et de petite restauration attendait les visiteurs. Une quinzaine de pilotes ont participé à l'entraînement, Jean-Paul et les membres du Moto-Club assurant l'accueil des visiteurs. Le club a pris en charge tous les frais de cette journée, reversant intégralement les bénéfices à l'AFM (Association Française contre la Myopathie).

Alors que le Moto-Club s'apprête à fêter ses 50 ans d'existence, nous n'avons pas encore inscrit de motocross pour l'année 2022. Comme je l'avais annoncé lors de l'assemblée générale de janvier 2021, des élections sont prévues lors de notre prochaine assemblée et je ne solliciterai pas un nouveau mandat. J'ai appelé les membres à se mobiliser pour reprendre le flambeau, je n'ai eu que quelques contacts. Avant de pouvoir programmer une telle épreuve l'an prochain, il convient d'élire le nouveau bureau du club qui pourra ensuite envisager l'avenir. Je ne doute pas que les jeunes que nous comptons dans notre association auront envie de poursuivre son développement. Cette assemblée générale élective aura lieu le 22 janvier prochain et nous laisserons à nos successeurs une association en bonne santé financière, des installations et du matériel permettant d'organiser des événements de grande ampleur.

Avec l'espoir que nous retrouvions nos libertés d'avant l'épisode de la Covid, je souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année, ainsi qu'une bonne santé.

Claude ETHALON

A noter sur votre agenda

21 janvier : AG du Moto-Club

29 janvier : AG et repas de l'École de musique PRÉLUDE

5 février : repas du foot (Association Sportive Présentevillers Sainte-Marie)

11 février : AG et repas du Comité des Fêtes

25, 26 et 27 février : représentations théâtrales LOU TOUTCHÉ

Buvettes organisées par l'association le Cercle des Petits Princes (représentation au profit de l'école le dimanche 27 février). La troupe de théâtre de Raynans proposera une pièce intitulée « Au pensionnat des toujours jeunes » de Jérôme Dubois, pièce hilarante mettant en scène deux mamies survoltées. Vivement !

19 et 20 mars : repas du Tennis-Club de la Vallée du Rupt

3 avril : friture de la paroisse protestante de la Vallée du Rupt

25 juin : fête de l'école Cercle des Petits Princes

Relais Petite Enfance

Vous êtes retraité(e) et aimeriez contribuer à l'épanouissement d'enfants ?

Vous êtes parent au foyer et vous aimeriez vous occuper d'enfants ?

DEVENIR ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) AGREE(E)

Vous êtes diplômé(e) du secteur petite enfance, ou dans l'aide à la personne ?

Vous êtes actif/active et envisagez une reconversion professionnelle ?

L'assistant(e) maternel(le) agréé(e) est un professionnel de la petite enfance qui accueille un ou plusieurs enfants âgés de 0 à 6 ans à son domicile. Il/elle assure le bien-être et la santé des enfants qu'il/elle accueille, leur épanouissement et participe à l'éveil de leur personnalité.

Pour toute information, vous pouvez contacter le Relais Petite Enfance de Voujeaucourt :

- Par téléphone au 06.31.13.22.61,
- Par mail : rpe@voujeaucourt.fr
- Lors des permanences (ou sur rendez-vous) à la mairie de Voujeaucourt : mardi de 13h30 à 16h00, mercredi de 9h à 11h et vendredi de 13h30 à 16h00.

VIE ÉCONOMIQUE

«La cerise sur le gâteau»

Depuis le 1er septembre 2021, «La cerise sur le gâteau» a vu le jour sur notre commune de Sainte-Marie. C'est le nom très original d'un gîte ouvert au 21 Grande Rue, par Christelle et Jean-François Devaux. Après avoir fait l'objet de quelques travaux, la maison est maintenant prête à accueillir jusqu'à 8 personnes, pour des locations allant de 2 nuits à la semaine complète, voire même le mois complet pour des familles ou des entreprises venant travailler dans la région. Le gîte est composé :
Au rez-de- chaussée : 1 cuisine équipée, 1 salon, 1 salle à manger donnant sur le jardin, 1 salle de jeux et 1 WC.
A l'étage : 3 chambres avec un lit double, 1 chambre pour 2 enfants, 1 grande salle de bain et 1 WC.
Pour plus de renseignements vous pouvez contacter les propriétaires au 09.54.41.52.43 ou par mail à l'adresse lacerisesurlegateau.gite@gmail.com
Nous leur souhaitons un beau démarrage.

Gamm Vert

Après plusieurs mois de travaux, et surtout après s'être refait une beauté, le magasin Gamm Vert a enfin rouvert ses portes ! Toute l'équipe commerciale a pu retrouver ses clients dans son nouvel aménagement d'une surface de 435 m2. Le magasin possède du mobilier neuf, un nouveau concept et proposera bientôt de nouvelles animations.
L'offre a évoluée notamment avec la création d'un rayon « terroir » animé par Valérie où l'on peut trouver des produits issus de filières locales et régionales !
Les vêtements et les chaussures sont toujours présents, sans oublier l'alimentation et les accessoires pour les animaux domestiques et fermiers. On peut également se procurer du matériel de bricolage et des produits ménagers.
Le cœur de métier de Gamm Vert restant le jardinage, vous pourrez y rencontrer Vincent, un spécialiste, fraîchement arrivé, qui pourra vous conseiller.
Nous souhaitons à l'enseigne Gamm Vert une très belle continuation dans ses nouveaux locaux !

Graphic Home Éditions

Depuis peu est née à Sainte-Marie une nouvelle entreprise, «Graphic Home Éditions», qui propose des décorations d'intérieur, des décorations de table et même des petits objets qui permettent de créer une ambiance personnalisée.
On peut donc y retrouver des bougies, des photophores, des ardoises de présentation,...
Patricia et Jean Claude George ont choisi d'installer leur atelier de fabrication et de transformation à Sainte-Marie et d'utiliser uniquement des matériaux nobles (comme le bois et le verre) provenant principalement du recyclage sur le principe de l'up-cycling (carton, bois, textile,...). Vous pouvez retrouver toute leur production en vente sur leur site :

HTTPS://BOUTIQUE.GHOME-EDITIONS.COM/

Nous leur souhaitons un bon démarrage dans leur nouvelle entreprise.

GRAPHIC HOME EDITIONS

DES UNIVERS DE DÉCO ÉCORESPONSABLES ET «MADE IN FRANCE»

Liste des professionnels de Sainte-Marie

ARTISANS

GARAGE POUEYMIDANETTE	Garage autos	5, rue de Désandans	☎: 03 81 93 10 62
EURL TRC 25	Récupération ferraille - terrassement	1, rue de la Laiterie	☎: 06 60 13 98 53
SALON NATHALIE	Coiffure	7, rue de la Laiterie	☎: 03 81 93 12 32
SARL GROSCLAUDE FRERES	Charpente - couverture - zinguerie	3, rue de Saint-Julien	☎: 06 61 40 87 02
LS COUVERTURE ZINGUERIE	Couverture zinguerie	1, rue de la Laiterie	☎: 06 60 13 98 53
L'INSTANT PRÉSENT	Esthétique - beauté	7 ter, rue de la Laiterie	☎: 03 63 38 56 62
MAN SERVICES	Tous travaux neufs - rénovation Emmanuel BOITEUX	3, rue de la Rigole	☎: 06 81 54 21 35 ☎: 03 81 90 09 51
NEGOCE 25 UTILITAIRES		5, rue de Désandans	☎: 06 77 39 39 26 ☎: 03 81 93 10 62
PINTO Florian	Mécanique garage auto	1, Grande Rue	☎: 06 65 72 31 47
3P Eric RUSPINI	Plâtrerie - plaques de plâtre - peinture - aménagement de combles	26, rue de Lougres	☎: 06 48 30 05 61
ELEVAGE DES PALLES	Elevage équestre	2, rue de Montenois	☎: 06 18 86 52 35
ARBORISTE GRIMPEUR	Aménagement, diagnostic, bilan sanitaire, restructuration d'arbre mutilé, sécurisation d'arbre ancien, abattage délicat, démontage Jean-Sébastien GUICHARD	7, rue Derrière l'Eglise	☎: 06.41.41.80.39 aventurevegetale@laposte.net
JNB Services	Jean-Noël BOITEUX	2, rue de Montenois	☎: 06 18 86 52 35
MF ENVIRONNEMENT	Entretien paysager, élagage - abattage Florian MARTINET		☎: 06 03 98 87 25

COMMERÇANTS

EPICERIE DE LA VALLEE DU RUPT - RELAIS POSTAL		16, Grande Rue	☎: 03 81 36 59 88
CHEZ PECK	Vente de poulets rôtis - mardi matin	Place du Temple	☎: 06 08 18 83 43
LA CIGALE	Restauration rapide	Dimanche soir Place du Temple	☎: 07 87 20 44 47 ☎: 07 66 17 85 53
PIZZA'M	Pizzeria	Lundi soir Place du Temple	☎: 06 42 41 10 00
COOPERATIVE AGRICOLE TERRE COMTOISE GAMM'VERT		Rue de Désandans	☎: 03 81 93 51 05
LA CERISE SUR LE GÂTEAU	Gîte Jean-François et Christelle DEVAUX	21, Grande Rue	☎: 09 54 41 52 43
GRAPHIC HOME EDITIONS	Site de vente de bougies et objets de décoration M. et Mme Jean-Claude GEORGE	https:// boutique.ghome-editions.com	

ENTREPRISES

FLUBACKER PAYSAGE	Paysagiste	15, rue de Désandans	☎: 03 81 93 47 97
ELUDINE	Marine MAGNIN Communication et événementiel	10, rue de Lougres	☎: 06 72 43 12 59 eludine25@gmail.com
SOS CAFÉS	Hervé SILVANT - Distribution Automatique *Gestion – vente – location – dépôt gratuit*		☎: 06 89 26 11 90 soscafe@gmail.com
RIGOULOT SARL	Pompes funèbres – Funérarium	7, rue Derrière la Chapelle	☎: 03 81 93 52 78
TRANSPORTS CORDIER		3, rue de Désandans	☎: 03 81 31 12 45
ENTREPRISE STRAUBE	Toiture, zinguerie, petits travaux	1 bis, rue de Désandans	☎: 03 81 93 41 58

SERVICES

INFIRMIERE	Marie-Laure CUNIN	8, Grande Rue	☎: 03 81 93 52 59
NATUROPATHIE, MAGNÉTISME, HYPNOSE, ERICKSONIENNE	Magali BOILLOT	8, Grande Rue	☎: 06 72 69 59 99
NEUROFEEDBACK	Sonia Neurotrainer	12, rue d'Echenans	☎: 06 14 50 67 55
V.F.S.E.	Service d'aide à la personne	3, rue Derrière l'Eglise	☎: 03 81 97 39 84
TAXI FRINOT	Transports privés et malades assis	Parking école	☎: 06 13 20 02 12 ☎: 06 74 56 48 85
CRÈCHE NID'ANGES		5, rue de la Chaulière	☎: 03 81 36 50 85 contact.creche25@free.fr

Élections en avril et en juin

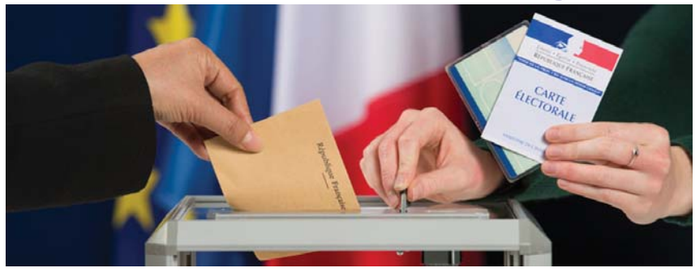

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES :
1er tour le **10 avril** et 2ème tour le **24 avril 2022.**
Date limite d'inscription sur les listes électorales : le 4 mars 2022.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES :
1er tour le **12 juin** et 2ème tour le **19 juin 2022.**
Date limite d'inscription sur les listes électorales : le 4 mars 2022.

Procurations : nouveauté cette année

Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne.

Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandat pour voter à sa place.

Vous trouverez toutes les explications détaillées sur le site de la commune.

Les arbres et les haies

Les arbres et les haies situés en limite de propriété ou le long de la voie publique peuvent engendrer des nuisances visuelles, des dépôts de feuilles ou des chutes de branches chez les voisins ou sur la voirie.
Nous avons constaté à certains endroits, des haies qui, au fil des années, envahissent les trottoirs ou les places de parking. Cela pose un problème de sécurité pour les piétons qui sont obligés de marcher sur la chaussée. Nous rappelons aux propriétaires de haies d'assurer régulièrement l'entretien de la végétation. L'entretien de cette végétation est à la charge des propriétaires riverains, dont la responsabilité sera engagée en cas d'accident.
Le long d'une route départementale, la distance à respecter est de 6 m pour l'implantation d'un arbre et de 2 m pour les haies à partir de l'alignement de la chaussée. Pour une voie communale, un retrait minimum de 0,50 m est à respecter par rapport à limite de la voie. Dans les virages, les arbres plantés à moins de 4 m du bord ne doivent pas dépasser 3 m de hauteur de chaque côté de la courbe (art. 671 du Code Civil).

Cartes d'identité

Nous vous rappelons que la Mairie de Sainte-Marie n'est plus en mesure depuis plusieurs années de réaliser les pièces d'identité. Pour faire ou refaire votre carte d'identité si elle est périmée ou bientôt périmée, vous devez en faire la demande dans **une Mairie équipée** du matériel permettant la réalisation des nouvelles cartes biométriques
Pour plus de renseignements sur les communes pouvant vous accueillir pour ces démarches administratives, vous pouvez vous connecter sur le site **service-public.fr**.

Dématérialisation des demandes d'urbanisme

À COMPTER DU 1ER JANVIER 2022 DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Ce service concerne :
- les permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir
- les certificats d'urbanisme
- les déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

Votre commune met à disposition un service en ligne facultatif et gratuit vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes.
Un service plus simple et plus rapide, pour faciliter vos démarches !

Vous pourrez trouver la démarche complète sur le site de notre commune : https://www.sainte-marie.fr

Recensement de la population

Du 20 janvier 2022 au 19 février 2022

Agents recenseurs :
Mesdames Mathilde GIROD et Laëtitia LIGLIOZZOLO

Cette année, au vu de la situation sanitaire, les réponses à l'enquête par internet seront largement privilégiées.
Tous les documents pour le recensement seront distribués dans les boîtes aux lettres les deux premiers jours de la collecte.
Les agents recenseurs passeront dans les logements qui n'auront pas répondu par internet dans les premiers jours du dépôt de ces documents.

Mise en place des bio-seaux

Dans le cadre de sa politique de gestion et d'élimination des déchets, Pays de Montbéliard Agglomération étudie différentes options pour l'avenir et met en place des solutions pour réduire le volume de nos ordures ménagères.
En effet, depuis le 15 décembre, des «bio-seaux» sont mis à votre disposition (en Mairie) pour récolter tous les restes alimentaires. Une fois plein, vous pourrez venir le vider dans le container spécifique «Biodéchets » installé au point R vers le cimetière.
Ce dernier est vidé une fois par semaine par l'entreprise Agrivalor à destination de la méthanisation.
Mieux trier nos déchets et recycler, c'est diminuer le volume de nos ordures ménagères et réduire le coût de leur incinération, ce qui signifie faire des économies, mais surtout protéger notre planète.
Les bio-seaux et les sacs biodégradables sont à retirer en Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

État civil

NAISSANCES

- **CHOLLET Alice**
née le 09/08/2021 à TRÉVENANS
- **LORAFY Yuna**
née le 17/12/2021 à TRÉVENANS

NOUVEAUX ARRIVÉS

- **M. GUERRERO Joseph** et **Mme LUSCHER Sandrine,** 4 ter rue de Saint-Julien
- **M. SAJAN Roch**, 15 rue de Saint-Julien
- **M. LORAFY Antonin** et Mme **DREZET Fanny,** 27 ter Grande Rue

MARIAGE

- **M. LORAFY Antonin et Mme DREZET Fanny** mariés à Sainte-Marie le 27 novembre 2021

DÉCÈS

- **ROLL Monique,** décédée le 27 octobre 2021 à BART à l'âge de 86 ans
- **TOUROT Pierre,** décédé le 14 décembre 2021 à SAINTE-MARIE à l'âge de 84 ans
- **MOSER Jean,** décédé le 16 décembre 2021 à TREVENANS à l'âge de 90 ans
- **VILQUIN Elisabeth,** décédée le 19 décembre 2021 à MONTBELIARD à l'âge de 72 ans
- **GLORIOD Jean-Claude,** décédé le 27 décembre 2021 à l'âge de 69 ans

***Nota** : Conformément à la législation en vigueur, ne figurent dans les rubriques ci-dessus que les noms des intéressés ou des familles qui ont autorisé leur publication.*

Nos amis les chiens et les chats

Nous vous rappelons que la divagation des chiens est interdite sur la voie publique ainsi que dans la nature. En période de confinement ou non, les chiens ne peuvent pas errer seuls. Ils doivent rester en permanence sous le contrôle de leur maître, qui veillera également à éviter toute agressivité de son animal, vis-à-vis toutes personnes ou autres animaux.
Les nuisances sonores que nos amis les chiens peuvent occasionner au voisinage sont à réduire au strict minimum : aucun chien ne doit être autorisé à aboyer pendant de longs moments. Les aboiements à répétition peuvent devenir un vrai cauchemar pour le voisinage.

Dans tous les cas, la responsabilité des maîtres peut être engagée aux titres de troubles à l'ordre public, de troubles de voisinage, ou même de coups et blessures en cas d'agression.
Si votre chien aboie dehors, faites-le rentrer dans la maison, il se calmera rapidement et vos voisins vous en seront reconnaissants.
C'est à ces conditions, en respectant quelques principes simples pour le bien-être commun, que le chien restera le «meilleur ami» de l'homme.
Pour nos amis les chats, nous vous rappelons que les règlements sanitaires départementaux interdisent de jeter ou de déposer de la nourriture en tous lieux publics, aux voies

privées, cours ou autres parties d'un immeuble pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus comme tels.

Comment rester informés ?

Pour être informés de l'actualité de notre village, vous avez plusieurs solutions :
- les 12 panneaux d'affichage répartis sur la commune.
- le site de la Mairie : **www.sainte-marie.fr**
- l'application **CITYALL**
- l'écho de Sainte-Marie

CITYALL

DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE VILLE

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

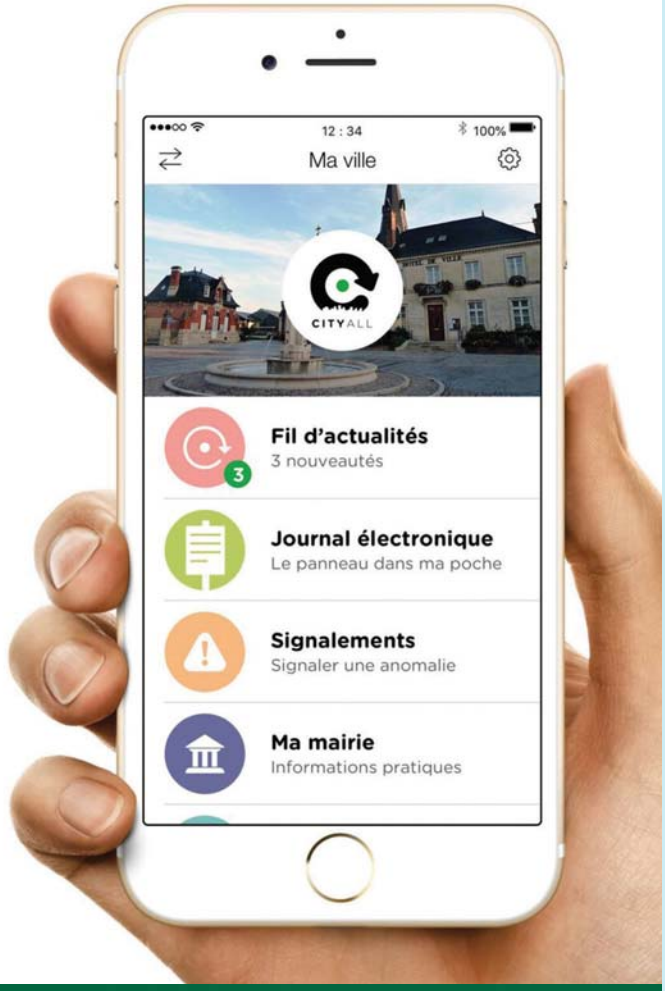

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !

Téléchargez gratuitement **CityAll** puis sélectionnez votre ville

Disponible sur App Store

Disponible sur Google Play

Heures d'ouverture de la Mairie

Mardi de 9h à 11h30 et de 15h à 18h - Jeudi de 9h à 11h30
Samedi les semaines paires de 8h30 à 11h30